

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

## TRANSACTION VENTE ET LOCATION

### TRANSACTION VENTE

#### Tarifs applicables au 22 juin 2021

- Rémunération forfaitaire de 5 000 € TTC sur la part inférieure ou égale à 50 000 € du prix de vente.
- Rémunération forfaitaire de 3 500 € TTC sur la part supérieure ou égale à 50 000 € du prix de vente + 5 % du prix de vente.

**Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat de vente.**

**Avis de valeur** : 120 € TTC pour une estimation à Carcassonne et son agglomération.

**Avis de valeur** : 150 € TTC pour une estimation hors agglomération.

*Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.*

### LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

#### Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> avril 2026

#### Honoraires d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Un montant forfaitaire de 60 €.

#### Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

- Rémunération de 8 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable sur la part inférieure ou égale à 50 m<sup>2</sup>.
- Rémunération de 6,50 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable sur la part comprise entre 51 et 100 m<sup>2</sup>.
- Rémunération de 5 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable sur la part supérieure ou égale à 101 m<sup>2</sup>.

Honoraires à la charge du locataire :

- Rémunération de 8 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable sur la part inférieure ou égale à 50 m<sup>2</sup>.
- Rémunération de 6,50 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable sur la part comprise entre 51 et 100 m<sup>2</sup>.
- Rémunération de 5 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable sur la part supérieure ou égale à 101 m<sup>2</sup>.

#### Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

**L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES pour l'activité TRANSACTIONS.**

Société KIC Immobilier, SARL au capital de 9 000 € - Siège social : 88 Avenue du Général Leclerc, CARCASSONNE (11000) – RCS CARCASSONNE n°844 088 658 – Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 1101 2018 000 038 270 délivrée par la CCI de l'Aude.